

Annexe 2 :

Pour être éligible au programme Réduc'Light, le revenu du ménage devra être inférieur ou égal aux plafonds suivants :

Nombre de personnes composant le ménage	Habitation en province (€)	Habitation en Ile de France (€)
1	18332	24 094
2	26 811	35 362
3	32 242	42 471
4	37 669	49 592
5	43 117	56 733
Par personne supplémentaire	5 431	7 132

Le ménage devra justifier de son éligibilité en transmettant une copie du ou des dernier(s) avis d'imposition ou de non-imposition, ou transmettre le Numéro fiscal *et la Référence de l'avis * lors de la demande

Vos identifiants	
Numéro fiscal :	
Déclarant 1 :	12 12 123456789
Déclarant 2 :	23 23 234567890
Référence de l'avis :	10 92 1234567 37

Vos références	
Pour accéder à votre espace personnel	
Numéro fiscal :	
Déclarant 1 :	00 01 123 456 789 C
Déclarant 2 :	07 01 987 765 432
Numéro de télédéclarant :	voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence :	155 038
Référence de l'avis :	12 76 1234567 00
Numéro de contrat de prélèvement :	
Numéro FIP :	76151 12 1234567890 A
Numéro de r�le :	011 A
Date d'�tablissement :	09/06/2013
Date de mise en recouvrement :	31/07/2013

* situé en haut à gauche du justificatif dans le cadre Vos identifiants ou de l'avis dans le cadre Vos références